

EFFACER

IMPRIMER

Devis sommaire

Numéro de dossier

PRR

Adresse du bâtiment

Numéro, rue

Municipalité

Code postal

Coût des travaux admissibles

Divisions de travaux	Montant liste de prix SHQ	Montant soumission (matériaux et main-d'oeuvre)	Montant liste de prix SHQ révisé	Montant soumission révisé / facture
1. Murs extérieurs	\$	\$	\$	\$
2. Ouvertures	\$	\$	\$	\$
3. Saillies	\$	\$	\$	\$
4. Toiture	\$	\$	\$	\$
5. Structure	\$	\$	\$	\$
6. Électricité	\$	\$	\$	\$
7. Plomberie	\$	\$	\$	\$
8. Chauffage	\$	\$	\$	\$
9. Isolation thermique	\$	\$	\$	\$
<b>Sous-total 1</b>	\$	\$	\$	\$
<b>Partie non-admissible</b>	\$	\$	\$	\$
<b>Sous-total 2</b>	\$		\$	
<b>Facteur de pondération</b>				
<b>Total</b>	\$ <b>A</b>	\$ <b>B</b>	\$ <b>A Révisé</b>	\$ <b>B Révisé</b>

Partie non-admissible

Se référer à la section « Les cas particuliers » de la partie « Le coût reconnu » du *Guide d'application du PRR* lorsque le calcul des coûts admissibles requiert un traitement particulier (ex. : propriétaire entrepreneur, copropriété, maison intergénérationnelle ou bâtiment comprenant un autre espace que le logement admissible).

Coût reconnu			Coût révisé	
Coût des travaux admissibles (le moins élevé de A ou B)	①	\$	①	\$
Permis de construction	②	\$	②	\$
Honoraires professionnels et plan de garantie	③	\$	③	\$
<b>Coût reconnu : ① + ② + ③</b>	<b>④</b>	<b>\$</b>	<b>④</b>	<b>\$</b>
			Date de révision	Initiales de l'inspecteur(-trice)

Signature de l'inspecteur(-trice) accrédité(e)

Nom (en lettres moulées)	Signature	N° de l'inspecteur(-trice)	Année	Mois	Jour
--------------------------	-----------	----------------------------	-------	------	------